ATTESTATION EMPLOYEUR DESTINÉE À France Travail

À remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R. 1234-9 du C. du T.).

Unédic

 $ATTENTION, cette \ attestation \ doit \ \hat{e}tre \ transmise \ par \ le \ salari\'e \ \grave{a} \ France \ Travail :$

- -s'il s'inscrit comme demandeur d'emploi et qu'au terme de son inscription l'attestation employeur lui est demandée (le salarié effectuera sa demande sur le site internet de France Travail : www.francetravail.fr);
- s'il est déjà inscrit, dans les 72 h de sa délivrance.

1. I'employeur Nom et adresse :
Téléphone :
Statut juridique :
N° SIRET:
Nombre total de salariés dans l'entreprise au 31.12 écoulé : Code APE/NAF :
Nombre total de salariés dans l'établissement au 31.12 écoulé : Ne rien inscrire dans ce cadre
EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art. L. 5424-1 du C. du T.).
Employeur en auto assurance Employeur ayant conclu une convention de gestion Adhésion au régime particulier pour les apprentis
N° de la convention de gestion : du secteur public
Code d'affectation : N° interne employeur public :
Employeur ayant adhéré à titre révocable Employeur ayant adhéré à titre irrévocable
Date d'adhésion : Statut du salarié : stagiaire titulaire non titulaire
2. le salarié
Mme M
Nom de famille (nom de naissance) :
Nom d'usage (nom d'épouse, etc.) :
Prénom (s) :
Adresse:
Code postal : Commune :
NIR (n° de Sécurité sociale) : Date de naissance :
Lieu de naissance :
Ressortissant : UE EEE Suisse hors UE et EEE
Niveau de qualification : Oui non

*voir notice

page 1

3. régimes de retra	nite complémentair	re du salarié	
Cochez la ou les cases concernées			
Régime AGIRC-ARRCO	CRPN	Autres (précisez):	
IRCANTEC	CNBF		
■ En cas d'affiliation à un régime s	pécial de sécurité sociale, indique	z la caisse (maladie ou vieillesse) :	
■ Le salarié relève-t-il du régime loc	al d'Alsace Moselle ?	oui non	
4. emploi			
■ Durée d'emploi salarié du	au		
Date de fin initiale du CDD (à pré de rupture du contrat est antérieu			
Dernier emploi tenu :	Dernier lieu	ı de travail (pays) :	Dépt.
Ancienneté dans l'entreprise :	moins d'1 an	entre 1 an et moins de 2 ans	au moins 2 ans
Date d'engagement de la procéd de la démission ou de signature d			
Préavis : effectué du		au	
non effectué	payé du	au au	
	non payé du	au au	
	(motif):		
Catégorie d'emploi particulier :			
travailleur à domicile emp	ployé de maison assistant(e	maternel(le), garde d'enfant	
autre (préciser)			
Horaire de travail :			
- salarié au forfait oui	non Précisez :		ention de forfait en jours
		hebdomadaire mensuel	annuel
- dans l'entreprise suite à un acco	rd, une convention collective :	ou o	u
- du salarié :		ou o	u
- motif en cas de différence :	travail à temps partiel		
	autre motif (pécisez) :		

4. emploi
■ Nature du contrat à durée indéterminée contrat à durée déterminée
■ Contrat de type particulier : apprentissage professionnalisation CUI-CIE CUI-CAE
contrat d'engagement éducatif emploi d'avenir autre (précisez) :
■ Périodes de suspension du contrat de travail ni rémunérées ni indemnisées :
Congé sabbatique du au au
Congé sans solde et assimilé du au au
Période de disponibilité des trois fonctions publiques du au
Autre période d'emploi ni rémunérée ni indemnisée (désertion dans les armées, suspension pour motif sanitaire)
Périodes d'absence du salarié au cours des 25 derniers mois de salaire ou 37 derniers mois si le salarié a 55 ans et plus au moment de la fin de contrat :
Arrêt maladie du au au
du au au au
du au
du au au
du au au
Congé maternité du au au
Congé paternité du au au
Congé d'adoption du au au
Congés payés pris et financés par une caisse professionnelle du au au
Périodes d'activité partielle ou activité partielle de longue durée :
du au au
du au au
du au au
du au
au au au

	١
	۱
	ļ
	١
- 5	
- 7	
- 4	
- 3	
- 6	
٠,	
- 1	
	۱
- (
- (
	l
- 0	١
- 1	
- 7	
- 5	
3	
\$	
1	
1	
30	
700	
3000	
C	
C	
C	
C	
C	
C	
C	
2 010	
C	
1940 2	
2 010	
1 12/0	
11240 2	
11240 2	
11240 2	
1 12/0	
11240 2	
11240 2	
11240 2	
11240 2	
11240 2	
11240 2	
11240 2	
11240 2	
11240 2	
11240 2	
11240 2	

4. emploi				
	du		au	
	du		au	
	du		au	
Autre(s) motif(s) (précisez le motif, à partir de la li.	ste des motifs réglementaires d'absence	e du sala	<i>é</i>)	
	du		au au	
	du		au au	
	du		au au	
Statut particulier : gérant	administrateu	r/PDG	/DG mbre/Pdt du Directoire	<u>.</u>
		.,,		
mbre du Cons. de surveillance	pdt d'une association		mbre d'un GIE associé/	actionnaire
autre (précisez) :				
licenciement suite à redressement ou			départ à la retraite à l'initiative du salarié	
licenciement suite à fermeture définitiv	ve de l'établissement		rupture conventionnelle	
licenciement pour motif économique			prise d'acte de la rupture de contrat de tr	avail
licenciement pour motif économique s	suite au refus d'un		démission	
contrat de sécurisation professionnelle	;			
licenciement pour fin de chantier ou d'	opération		fin de contrat d'apprentissage	
licenciement pour autre motif,			rupture pour force majeure ou fait du prir	nce
(précisez) :			rupture d'un commun accord d'un contra	
autre rupture pour raison économique			déterminée ou d'un contrat d'apprentissa	ige
(Art. L. 1233-3 dernier alinéa du C. du T.)			rupture anticipée du CDD pour faute grav	/e
fin de contrat à durée déterminée			rupture conventionnelle collective	
ou fin d'accueil occasionnel	refus de CDI ¹		rupture amiable dans le cadre d'un congé	é de mobilité
fin de mission d'intérim			rupture dans le cadre d'un accord de per	
rupture anticipée d'un CDD ou d'un co	ntrat de mission en cas			
d'inaptitude physique constatée par le			licenciement du collaborateur parlementa (Art. 18 et 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septemb	
fin de période d'essai à l'initiative de l'é			•	,
fin de période d'essai à l'initiative du sa			démission avec versement d'une indemn volontaire (fonction publique)	ne de depart
rupture anticipée d'un contrat à durée			rupture conventionnelle (fonction publiqu	ıe)
contrat d'apprentissage à l'initiative de				- /
rupture anticipée d'un contrat à durée		Ш	autre motif :	
contrat d'apprentissage à l'initiative du	ı salarié		(précisez le motif, à choisir parmi la liste des motifs de notice)	e fins de contrat dan
mise à la retraite par l'employeur				

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 55 ans et plus au moment de la fin du contrat de travail)

	le de paie	Date de paiement	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours)	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés	Salaire brut servant aux calculs des droits de l'assurance
du	au	2	3	4	chômage 5
	1	2	J	7	5

Unédic - DAJ 1240 - 2025 - mars - men art work - Tous droits réservés

Montant servant

Date

6.1 salaires

Salaires des 25 derniers mois, y compris le salaire du mois au cours duquel intervient la fin du contrat de travail (37 derniers mois pour les salariés âgés de 55 ans et plus au moment de la fin du contrat de travail)

Période du	e de paie au	Date de paiement	Temps de travail payé (précisez en heures ou en jours)	Nb de jours ou d'heures n'ayant pas été intégralement payés	Salaire brut servant aux calculs des droits de l'assurance chômage
1		2	3	4	5

6.2 primes et indemnités

ATTENTION : les indemnités liées à la rupture du contrat de travail doivent figurer dans la rubrique 6.3.

N'indiquez que les primes versées au cours des 25 ou 37 derniers mois.

Intitulé de la prime (13e mois, rachat de compte épargne-temps,

prime de vacances, prime exceptionnelle liée à l'activité)	de paiement	aux calculs des droits de l'assurance chômage

demnité compensatrice de congés payés	
Montant:	
L'indemnité est-elle due par une caisse professionnelle ?	
Si oui, précisez laquelle :	
et précisez le nombre de jours ouvrables :	
tal des sommes ou indemnités légales, conventionnelles ou transactionnelles inhérentes à la rupture :	
Montant correspondant aux indemnités légales (voir notice) : EUR dont indemnités :	
légale de licenciement (Art. L. 1234-9 du C. du T.)	
minimale de rupture conventionnelle	
(Art. L. 1237-13 du C. du T.) Montant correspondant à celui de l'indemnité légale de licenciement	
de fin de contrat à durée déterminée	
de fin de mission EUR	
de départ à la retraite EUR	
spéciale de licenciement EUR	
spécifique de licenciement (Art. L. 1235-15 du C. du T.)	
due aux journalistes EUR	
légale de clientèle EUR	
légale due au personnel navigant de l'aviation civile	
versée à l'apprenti en application de l'article L. 6225-5 al.2 du C. du T.	
compensatrice de compte épargne temps (CET)	
due en raison d'un sinistre	
autres indemnités légales EUR	
Montant correspondant aux indemnités conventionnelles (convention collective) :	
Montant correspondant aux indemnités transactionnelles (transaction) :	
Jne transaction est-elle en cours ? ☐ oui* ☐ non	

7. authentification pa	ar l'employeur	
Je soussigné(e), (nom) :		
(prénom) :		
agissant en qualité de :		
chef d'entreprise dire	ccteur comptable mandatai	ire liquidateur gérant
responsable RH adr	ninistrateur judiciaire autre (précisez) :	
certifie que les renseignements indiqués	sur la présente attestation sont exacts et, notamment, le mot	if de la rupture du contrat de travail qui
est, je le rappelle, le suivant :		
En cas de rupture conventionnelle, attest de refus de l'inspection du travail.	e n'avoir pas reçu de refus d'homologation de la convention c	le la part de la DREETS ou, le cas échéant,
À	le:	
Signature		Cachet de l'entreprise
	Personne à joindre concernant cette attestation :	
Mohammed	Email :	HIGH SKILL 66 avenue des Champs Elysées 75008 Paris Tél.:+33 (0)6 85 53 01 20 Siret: 92031181800016
	Téléphone :	

POUR S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI, LE SALARIÉ EFFECTUE SA DEMANDE D'INSCRIPTION PAR INTERNET

www.francetravail.fr - m'inscrire / me réinscrire.

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'étude des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé concernant le salarié, dénommé DUDE. Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à son reclassement. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et aux articles 15 et 16 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès de France Travail. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.